Grenoble

Commerces : la CCI et Labelville demandent « des signaux forts »

La préfecture de l'Isère a fait le point, ce vendredi 20 novembre, sur les aides aux commerces grenoblois dégradés ou pillés le 17 octobre et depuis. Les représentants de commerçants en ont profité pour demander davantage de soutien de la part des acteurs politiques locaux.



Plusieurs commerces grenoblois sont encore protégés par des panneaux de bois, après avoir été dégradés ou pillés le 17 octobre. Archives photo Anouk Anglade

La préfecture de l'Isère accueillait, ce vendredi 20 novembre, la troisième réunion dédiée aux aides aux commerçants grenoblois victimes de dégradations et pillages depuis le 17 octobre. Le format réunit de nombreux acteurs économiques et institutionnels locaux.

En préambule, quelques chiffres ont été donnés : 153 commerces ont été dégradés depuis le 17 octobre, dont 106 ce seul jour, et 25 pillés (dont 24 le 17 octobre). Précision méthodologique : un commerce est considéré comme dégradé à partir d'un tag sur sa façade ou vitrine.

« Restaurer la confiance, par le retour à l'ordre et le soutien économique »

La préfète Catherine Séguin a ensuite fait un point d'étape sur les différents dispositifs. Pour ne « laisser aucun commerçant impacté seul face aux conséquences du 17 octobre et dans ses démarches », un livret d'accompagnement a été édité dès le 19 octobre, recensant les informations pratiques sur les aides disponibles, quel que soit l'organisme qui la propose. Un guichet unique a aussi été mis en place par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Grenoble.

Considérant que « restaurer la confiance passe par le retour à l'ordre et le soutien économique », la préfète s'est réjouie d'une « très nette amélioration de la situation, en termes d'ordre public ». Du côté des aides, la préfecture a reçu « 53 dossiers de demande d'activité partielle, sans reste à charge pour l'entreprise, et 47 ont été acceptés ». Les entreprises en difficulté peuvent aussi étaler certains paiements (cotisations sociales par exemple), bénéficier d'un remboursement accéléré de crédits d'impôt, de prêt à taux zéro ou de compensation, jusqu'à 10 000 euros, si elles peuvent justifier d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 25 %. Les conditions précises d'octroi de ces aides exceptionnelles ont été détaillées dans un décret paru ce vendredi 20 novembre au Journal officiel.

Enfin, Catherine Séguin a rappelé que les commerces grenoblois pourraient ouvrir, s'ils le souhaitaient, les dimanches 22 et 29 novembre.

Présents au point presse, Pierre Streiff, président de la CCI de Grenoble, et Clara Bégot, trésorière de l'association de commerçants grenoblois Labelville, ont demandé « des signaux forts des collectivités, sur l'accessibilité, la gratuité du stationnement, la sécurité et la propreté », pour favoriser la consommation locale. « Les fêtes sont cruciales pour beaucoup de commerçants, et certains nous ont dit que si la période avant Noël se passait mal, ils ne s'en relèveraient pas », a indiqué Pierre Streiff, qui a également appelé à « l'organisation d'animations, pour dynamiser le centre-ville, que plus personne ne fréquente ».

Ciblés, la Ville de Grenoble, la Métropole et le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) auront l'occasion de répondre ce lundi 23 novembre à ces demandes, puisqu'ils présenteront leurs mesures sur le sujet à la mi-journée.

● **Théo Blain**

Grenoble

Festival du cirque : l'Étoile d'or partagée entre les Flying Tabares et le Duo Ydil

À l'issue de la finale du samedi 21 novembre, le jury du 24e Festival international du cirque a dévoilé son palmarès au Palais des sports de Grenoble. Après deux soirées de sélection, jeudi 19 et vendredi 20, les numéros retenus se sont affrontés sur les deux pistes. Deux d'entre eux se partagent la plus haute récompense.

L'Étoile d'or, remise par le créateur du festival, Guy Chanal, et le président du jury, Jean-Pierre Foucault, revient aux Flying Tabares, au trapèze volant, et au Duo Ydil. L'Étoile d'argent, décernée par la directrice générale du Cirque d'hiver Bouglione à Paris, Odette Bouglione, et Guy Chanal, couronne Asia Perris, en équilibre sur les mains, qui reçoit aussi le trophée du Club national du cirque des mains de son président, Christian Hamel.

Yuri Martini, en aérien, décroche l'Étoile de bronze, remise par la journaliste Isabelle Morini-Bosc et l'animateur Willy Rovelli, ainsi que le Prix spécial du Cirque d'hiver, remis par Odette Bouglione. Guy Chanal avait annoncé que ce prix offrirait à son lauréat cinq mois de travail au Cirque d'hiver à Paris.

Les enfants du jury ont désigné les Flying Tabares pour leur Étoile, remise avec Sandrine Chaix, vice-présidente de la Région.

Le public, à l'applaudimètre, a choisi la Team Nogueira, au globe, tandis que le Département de l'Isère a récompensé Bboy Haiper. Sweet Darkness duo reçoit l'Étoile d'honneur du producteur. Alisa Shehter obtient le prix Imprimerie Coquand, Totti le prix Sogrebat, et l'orchestre celui de King Jouet, remis par la mascotte.

Grenoble ● **La librairie Le Square invite les auteurs Fiona Mille et Mathias Riquier ce mardi**

L'équipe de la librairie Le Square reçoit mardi 24 novembre à 19 heures, Fiona Mille et Mathias Riquier pour un échange croisé autour de leurs ouvrages respectifs *Montagnardes 2030 : d'autres imaginaires essaiment en altitude* (éditions du Faubourg) et *Enfermés dehors : l'outdoor et la capture du désir d'évasion* (éditions Divergences).

Fiona Mille a 30 ans et vit dans le massif de Belledonne, en Isère. Depuis 2021, elle est la présidente de Mountain wilderness France, une association qui a pour mission de faire cohabiter montagne sauvage et montagne à vivre. Gardienne du gîte d'étape de Freydières, elle cogère le restaurant d'altitude La Gélinotte.

Mathias Riquier est journaliste culture et société. Il a notamment collaboré avec Tracks (Arte), *Les Inrocks* ou les pages culture de *Libération* avant de passer de la musique au monde de l'outdoor. Il a écrit pour les revues *Cyclist*, *Les Others* ou *200*, et a fait un détour par le marketing pour plusieurs marques du milieu. On le retrouve aujourd'hui dans divers médias indépendants.



523304400



488701600